

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18 novembre 2025

Convocation du 13/11/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 18

L'An deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de novembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de novembre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille et DUDÉ Maïté.

Excusé : M. DUDÉ Guillaume

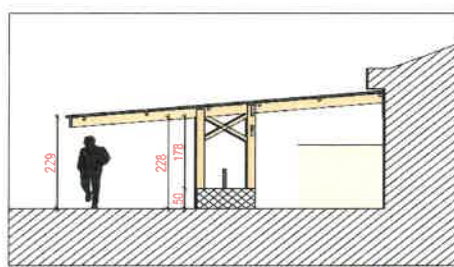
Secrétaire de séance : Mme PETERS Nathalie

DCM2025-11-129 **Renaturation des cours de l'école Louis DUDÉ – choix des préaux :**
Acte 1.1.1 : Commande publique – Marchés publics

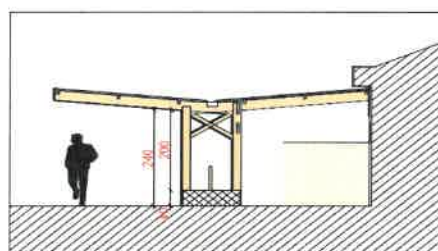
Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'architecte a réalisé trois esquisses pour les deux préaux et l'abri à vélos.

Le chiffrage de l'architecte prend en compte des travaux non prévus initialement tels que le remplacement des menuiseries de la salle de motricité de la maternelle (sécurité incendie), l'éclairage, les rives de toit à reprendre, l'ancienne cheminée de la chaufferie à déconstruire, la reprise de la façade côté élémentaire ainsi que les plots bétons prévus dans le lot 2 pour 13 300€.

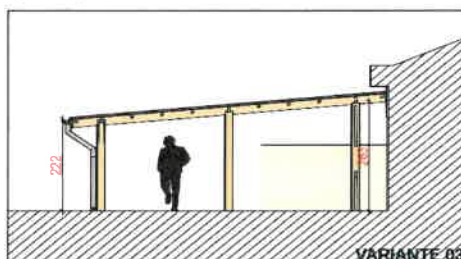
En revanche, la reprise du sol sous le préau de l'élémentaire n'est pas prévue.



VARIANTE 01



VARIANTE 02



VARIANTE 03

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Propose de retenir la variante n°1 en supprimant les appuis intermédiaires de façon à libérer l'espace central pour les activités scolaires.

Charge Monsieur le Maire de solliciter l'avis de l'équipe enseignante.

Le secrétaire,
Nathalie PETERS

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER